

Question avec demande de réponse écrite E-001409/2025

à la Commission

Article 144 du règlement intérieur

Bruno Gonçalves (S&D), Aurore Lalucq (S&D), Carla Tavares (S&D), Jonás Fernández (S&D), Matthias Ecke (S&D), Lara Wolters (S&D), David Cormand (Verts/ALE), Kim Van Sparrentak (Verts/ALE), André Rodrigues (S&D), Elisabeth Grossmann (S&D), Rasmus Andresen (Verts/ALE), Sandra Gómez López (S&D), Vivien Costanzo (S&D), Sérgio Gonçalves (S&D), Bruno Tobback (S&D), Arash Saeidi (The Left), Francisco Assis (S&D), Brando Benifei (S&D), Marta Temido (S&D), Manon Aubry (The Left), Stéphanie Yon-Courtin (Renew), Elio Di Rupo (S&D), Pasquale Tridico (The Left), Catarina Vieira (Verts/ALE), Virginijus Sinkevičius (Verts/ALE), Ana Catarina Mendes (S&D), Alex Agius Saliba (S&D), Claire Fita (S&D), Catarina Martins (The Left), Rudi Kennes (The Left), Maria Ohisalo (Verts/ALE), Chloé Ridel (S&D), Evelyn Regner (S&D), Isilda Gomes (S&D), Irena Joveva (Renew), Daniel Attard (S&D), Li Andersson (The Left), Sara Matthieu (Verts/ALE), Aura Salla (PPE)

Objet: Imposition des grandes entreprises de technologie numérique

Comme indiqué dans l'accord interinstitutionnel du 16 décembre 2020, l'Union européenne est convenue d'établir une redevance numérique en tant que nouvelle ressource propre de l'Union. Cette initiative a été retardée en faveur de l'approche multilatérale au moyen de la solution à deux piliers du G20/Organisation pour la coopération et le développement économiques afin de tenir compte des défis fiscaux liés à la numérisation de l'économie.

Malheureusement, un récent décret du président américain Donald Trump compromet non seulement l'accord conclu pour le deuxième pilier – la définition d'un niveau minimum d'imposition des entreprises à l'échelon mondial – mais également l'issue positive des négociations sur le premier pilier, qui porte sur un cadre fiscal plus équitable pour les grandes entreprises numériques.

Comme l'a déclaré le commissaire Wopke Hoekstra lors de son audition de confirmation: «Il ne peut être question de ne pas taxer ces entreprises [numériques] parce que nous ne pouvons parvenir à un accord mondial». Compte tenu de ce qui précède, la Commission devrait se préparer à proposer une taxe commune sur les services numériques dans l'Union.

La Commission est-elle prête à formuler cette proposition? Peut-on s'attendre à ce qu'elle le fasse dans le contexte des tarifs agressifs imposés lors de la «Journée de la libération» par l'administration Trump, et/ou des récents échanges entre les chefs d'État et de gouvernement de l'Union concernant les nouvelles ressources propres de l'Union, comme indiqué dans les conclusions les plus récentes du Conseil européen?

Soutien¹

Dépôt: 7.4.2025

¹ Cette question est soutenue par un autre député que ses auteurs: Dan-Ștefan Motreanu (PPE)